

Leysin, samedi 5 octobre 2019

Règlement

1. Une équipe est composée de trois ou quatre personnes, nées en 2009 ou avant.
2. La composition des équipes est libre. Les équipes peuvent comprendre des sportifs de tous niveaux : enfants (dès 10 ans), juniors, seniors, femmes, hommes.
3. Il y a deux catégories : i) équipes de trois personnes et ii) équipes de quatre personnes.
Les équipes de trois personnes choisissent elles-mêmes quel coureur effectue deux épreuves du programme du matin.
4. Le nombre total d'équipes est limité à 50.
5. **Patinage**
Les patineurs, équipés d'un casque, doivent être prêts 15 minutes avant le départ près de la cabine de chronométrage (côté restaurant de la patinoire). Seuls les patins traditionnels sont acceptés, les patins de patinage de vitesse ne sont pas autorisés.
Les patineurs sont appelés pour entrer sur la glace.
Départs en ligne toutes les 10 minutes, par séries, dans l'ordre des dossards.
Chaque patineur effectue 8 tours. Il passe le témoin au coureur à pied à la sortie de la patinoire.
6. **Course à pied – Cross de 3 000 m**
Le coureur effectue les deux tours du parcours de cross en suivant le balisage.
À la fin de son parcours, dans la zone de transition, il passe le témoin au cycliste.
7. **VTT – 3 500 m**
Le cycliste, équipé d'un casque, quitte la zone de transition à pied en direction du parc à vélos, récupère son VTT et effectue les deux tours du parcours en suivant le balisage.
À la fin de son parcours, le cycliste passe le témoin au coureur du gymkhana dans la zone de transition.
Le cycliste qui gêne les autres concurrents en abandonnant son vélo en dehors des supports sera pénalisé.
8. **Gymkhana (un relayeur, puis équipe au complet pour le dernier obstacle *)**
Le dernier relayeur effectue le parcours de gymkhana.
* Le dernier obstacle, le parcours en trottinette, doit se faire en équipe. Tous les coureurs de l'équipe doivent avoir un pied sur le marchepied de la trottinette.
Les coureurs qui ne passent pas correctement un obstacle doivent faire immédiatement une nouvelle tentative, jusqu'à ce qu'ils réussissent.
9. **Poussée de bob (bob à roulettes)**
Elle se déroule sur une piste en tartan de 120 m, avec un élan de 15 m. Les chaussures d'athlétisme à pointes ne sont pas autorisées.
Toutes les équipes effectuent deux manches de suite. L'ordre de passage est libre.
Le temps est chronométré sur une distance de 50 m au 1/100 de seconde. Le temps est multiplié par 100. La meilleure manche est prise en compte pour le Leysathlon.
10. **Biathlon façon Leysathlon : Parcours sur skis géants et lancer de disque volant**
Toutes les équipes effectuent un parcours, en deux étapes, sur des skis géants. À la fin de la première étape, l'équipe retire les skis. À tour de rôle, chaque coureur doit lancer un disque volant et atteindre une cible à une distance de 5 mètres. Si la cible est manquée, le coureur récupère le disque, retourne à la zone de tir et fait une nouvelle tentative. Lorsque tous les coureurs ont réussi, ils chaussent à nouveau les skis et se dirigent vers l'arrivée. L'équipe au complet doit passer la ligne d'arrivée. Le temps est pris en compte pour le Leysathlon.
11. **Escalade**
L'épreuve se déroule sous forme de relais sur le mur de grimpe (hauteur : 10 m) situé entre la patinoire et la salle omnisports.
À tour de rôle, chaque coureur, équipé du matériel de sécurité, grimpe jusqu'au sommet du mur, fait retentir la cloche et redescend. Il transmet le relais au coureur suivant. Le temps est pris en compte au moment où le dernier relayeur touche le sol.
12. **Puzzle**
L'ensemble de l'équipe participe à cette épreuve chronométrée. Les coureurs partent tous ensemble, transportent les pièces du puzzle une par une et constituent le motif. Le temps est pris en compte lorsque le motif est terminé.
13. **Hornuss façon Leysathlon**
En utilisant une catapulte, chaque coureur doit lancer 8 balles de tennis que ses coéquipiers, situés dans l'espace délimité à cet effet, doivent réceptionner à l'aide de sacs remis par l'organisation. L'épreuve est chronométrée et le temps est pris en compte lorsque chaque coureur aura effectué 8 lancers réceptionnés par ses coéquipiers.
À la fin de l'épreuve, les coureurs ramènent les balles au point de lancement.
14. **Epreuve surprise**
Le déroulement sera présenté lors du briefing le matin de la course.
15. **Briefing**
Les dernières indications concernant le déroulement des épreuves seront communiquées lors d'un briefing qui aura lieu à 9h30 sur la ligne d'arrivée. Le chef de chaque équipe doit assister à ce briefing. Il peut se faire remplacer s'il participe au premier relais.

16. Reconnaissance des parcours
Possible le jour même avant le premier départ pour les épreuves suivantes : VTT, course à pied et gymkhana.
17. Ordre des départs
Le matin, les départs sont donnés par groupes, dans l'ordre des numéros de dossards, toutes les 10 minutes.
L'après-midi, l'ordre de passage est libre. Les équipes se présentent à toutes les épreuves dans l'ordre de leur choix dans le temps imparti. Se référer à l'horaire.
18. Dossards
Les dossards doivent être portés comme suit :
Patineur : sur la cuisse gauche
Coureur à pied : sur la poitrine
Cycliste : au dos
Coureur du gymkhana : sur la poitrine.
19. Matériel
Pour les épreuves du matin, chaque équipe utilise son propre matériel. Le casque est obligatoire pour le patinage et le VTT.
Si nécessaire, des patins sont à disposition. Les patineurs qui souhaitent emprunter une paire de patins sont priés de s'adresser à la réception de la patinoire au plus tard 45 minutes avant le premier départ.
Le matériel est fourni pour les épreuves de l'après-midi.
20. Contrôleurs / Règlement
Les participants doivent respecter le balisage en place et sont responsables de le suivre dans son intégralité. Des contrôleurs sont placés le long des parcours et aux emplacements des relais. Les raccourcis sont interdits.
Les contrôleurs sont seuls compétents pour disqualifier ou pénaliser une équipe. Toutes les pénalités sont de 5 minutes.
Le cas échéant, les organisateurs décident de l'interprétation du règlement.
21. Classement / Prix
Les classements sont établis sur la base de l'addition des résultats et temps obtenus dans les différentes épreuves.
Tous les participants reçoivent un prix souvenir. Dans chaque catégorie, la meilleure équipe reçoit un prix. Des équipes supplémentaires seront récompensées par des prix tirés au sort.
La proclamation des résultats a lieu à la fin de la course.
Les résultats sont publiés sur www.leysathlon.ch à la fin de l'événement.
22. Vestiaires
Centre sportif de Leysin, renseignements auprès de la réception de la patinoire.
23. Conditions météorologiques
Le Leysathlon a lieu par tous les temps. Les parcours et épreuves peuvent être adaptés en fonction des conditions.
24. Inscription
Comprenant, pour chaque coureur : course, café-croissant, prix souvenir, 2 bons pour un plat à déguster à « Leysin Tables du Monde » ainsi qu'une minérale :
Fr. 75.- par équipe de trois personnes
Fr. 100.- par équipe de quatre personnes
Inscription en ligne sur www.leysathlon.ch (conditions selon prestataire chronométrateur).
Inscription sur place le jour de la course : majoration de Fr. 20.- par équipe (paiement en espèces uniquement).
Aucune finance d'inscription ne sera remboursée.
25. Communication
Les participants consentent à ce que les organisateurs utilisent leurs données personnelles pour les informer d'autres événements. Ils acceptent l'utilisation des images de la manifestation (photos et films) pour la promotion de la destination et des éditions futures de l'événement.
26. Responsabilité / Assurances
Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.
Les concurrents prennent part au Leysathlon à leurs propres risques et périls et sous leur entière responsabilité. Ils doivent être au bénéfice d'une assurance contre les accidents. Ils sont responsables de tout dommage ou lésion qu'ils pourraient occasionner à des tiers, sans aucun recours contre qui que ce soit. Les responsables sanitaires se réservent le droit de faire appel, dans les cas d'urgence, à une ambulance ou un hélicoptère. Les frais relatifs sont à la charge de l'accidenté.
27. Transports / Parking
Le site de compétition se trouve à 10 minutes à pied de la gare de Leysin-Village.
Les équipes se déplaçant en voiture sont priées de stationner sur les emplacements réservés et de se conformer aux directives des organisateurs et de la police.

Organisation :

Association Touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses
Commune de Leysin – GSL Gestion Sportive Leysin SA – Association des Commerçants et Artisans de Leysin (ACAL)

Renseignements :

Association Touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses, Leysin Tourisme, Route de la Cité 27, 1854 Leysin
Tél. 024 493 33 00 – info@leysin.ch – www.leysathlon.ch